

Les primes affichées sont sujettes à l'analyse du dossier
et confirmation par le courtier CENTREX APCHQ

Responsabilité professionnelle et Responsabilité civile générale (obligatoires)

Revenus (Dernier exercice)	Franchise	Prime annuelle (1 000 000\$ par événement, 2 000 000\$ par période)	Prime annuelle (2 000 000\$ par événement, 2 000 000\$ et par période)
0 \$ à 100 000 \$	2 500 \$	3 250 \$	3 500 \$
100 000 \$ à 200 000 \$	2 500 \$	3 500 \$	4 000 \$
200 000 \$ jusqu'à 500 000 \$ <i>max 5 employés salariés</i>	2 500 \$	4 000 \$	4 500 \$
Responsabilité civile générale	2 500 \$	350 \$ <i>par emplacement occupé par l'assuré</i>	450 \$ <i>par emplacement occupé par l'assuré</i>

Rabais 5% sans sinistre / Prime *Nouveau à la profession* 75% de la prime

Protections optionnelles à ajouter au besoin	Franchise	Prime annuelle Option 1	Prime annuelle Option 2
Échantillonnage amiante/ moisissures	2 500 \$	250 \$	350 \$
Biens (sous limite de 20 000 \$) <i>Excluant les drones qui doivent faire l'objet d'une police spécialisée</i>	2 500 \$	350 \$	350 \$
Prolongation de garantie de 6 ans <i>a suivi une police annuelle</i>	2 500 \$	225 % de la prime annuelle	225 % de la prime annuelle

Couverture des activités usuelles des inspecteurs en bâtiment :

- Thermographie – sans surprime
- Inspection de fosses septiques – sans surprime
- Inspection commerciale max 20 % - sans surprime
- Test de qualité de l'air – sans surprime
- Échantillonnage de moisissures et/ou amiante et/ou pyrite (avec la sous limite pollution) *si option sélectionnée*

* Tous les dossiers sont sujets à acceptation de l'assureur

** En présence d'un dossier portant des réclamations, il y aura une analyse de l'assureur pour majoration et/ou acceptation

*** Analyse du dossier individuel si plus de 20% d'inspections commerciales par assuré et surprime

**** Analyse du dossier individuel si un % du chiffre d'affaires est relié aux inspections industrielles pour acceptation et surprime

***** Des limites responsabilité professionnelle peuvent être augmentées – SVP contacter votre courtier